



Opération de Développement Rural de Grez-Doiceau

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

CLDR – séance plénière

26 janvier 2026 – Compte-rendu

Participant.e.s :

- Pour **la CLDR** : 22 participants (5 Quart communal – 17 hors quart communal) – 11 excusés – 14 absents
- Pour **l'administration communale** : M. Mouvet (agent PCDR)
- Pour **la FRW** : N. Bosmans et J. Apers

Copie :

- aux membres de la CLDR
- au Collège communal
- à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)
- à la responsable d'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes :

- Annexe 1 : Liste de présences
- Annexe 2 : Présentation PowerPoint FRW

Ordre du jour :

- 1 **Approbation du PV de la CLDR du 08 décembre 2025**
- 2 **Composition CLDR**
- 3 **Rapport annuel et programme de travail 2026**
- 4 **Actualisation Fiche 1ière demande de convention**
- 5 **Retour population PCDR**
- 6 **Agenda & Divers**

O. INTRODUCTION

La FRW ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. L'ordre du jour est ensuite présenté, après la présentation du nouvel agent de développement, Julien Apers, qui collaborera avec la Commune de Grez-Doiceau.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CLDR DU 08 DÉCEMBRE 2026

Le PV est approuvé sans remarque.

2. COMPOSITION DE LA CLDR

Au mois de septembre 2025, la Commune a décidé d'actualiser la composition de la CLDR en relançant les membres jugés démissionnaires. Ce processus a amené quelques changements de composition de la CLDR : 7 membres sont à démissionner - 3 issus du ¼ communal et 4 hors ¼ communal.

→ Les 3 membres issus du ¼ communal ne seront pas remplacés. Le ¼ communal passe donc de 14 à 11 membres.

→ Au 26/01 : 37 membres citoyens (77%) + 11 élus issus du Conseil communal (23%) = 48 membres

Quart communal (QC)
Sébastien Deketelaere
Jade Devos
Hélène Géhot
Hors quart communal (HQC)
David Bauer Dionisio
Noëlle Remacle
Nathalie Schots
Jean-Baptiste Vaillant

Questions et remarques de la CLDR

- /

3. RAPPORT ANNUEL ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2026

Le rapport annuel est un document qui présente un aperçu de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour l'année écoulée (en l'occurrence 2025). Il comprend notamment :

- la composition et la dynamique de la CLDR ;
- le suivi et la programmation des projets ;
- l'état d'avancement de l'élaboration du PCDR ;
- un rapport comptable et financier relatif aux projets.

Ce document doit être présenté à la CLDR pour avis, puis validé par le Collège communal et approuvé par le Conseil communal. Il est ensuite transmis au Service public de Wallonie (SPW), via le guichet des pouvoirs locaux, ainsi qu'à la Ministre en charge de la Ruralité, au plus tard le 31 mars de chaque année.

Les étapes de validation sont les suivantes :

1. Présentation du rapport annuel à la CLDR pour avis ;
2. Validation par le Collège communal ;
3. Approbation par le Conseil communal (séance de mars).

La version finale du rapport annuel est ensuite transmise pour information à la CLDR et diffusée sur le site : www.pcdr.grez-doiceau.be

3.1 Avancement des projets du premier PCDR (2012-2022)

- Projets subsidiés en cours :
 - Maison de village à Gottechain : elle a été inaugurée le 20 septembre 2025.
 - Verdurisation de la place de Hèze : via le budget participatif. Les aménagements se feront en 2025. Ce n'est pas un projet du PCDR.
 - Aménagement de la place de Trémentines : Le Collège a décidé de ne pas réaliser ce projet.
 - 11ème édition des Semaines du Bien-Vivre

- Plusieurs projets sur fonds propres :
 - Potage collectif ☑ le projet a débuté en octobre 2024. Franc succès + animations en classe. S'est poursuivi au premier semestre 2025 avec des visites de maraîchers.
 - Mise à disposition du terrain du Bouly : 2 projets retenus ☑ du maraîchage et un projet de bergerie (transformations laitières et sensibilisation)
 - Réseau de cheminements piétons avec l'ASBL Tous à pied ☑ le balisage a été installé en grande partie. Cela sera finalisée courant février 2026.

Questions et remarques de la CLDR

- **Pourquoi le projet de la place des Trémentines n'a-t-il pas été réalisé ?**

→ À la suite de la présentation du projet de réaménagement de la place des Trémentine par le bureau d'études, le Collège communal a décidé de ne pas poursuivre sa mise en œuvre, pour plusieurs raisons cumulées :

- Désaccord exprimé sur l'orientation du projet, manque d'adhésion global ;
 - Contraintes budgétaires importantes, la part financière à charge de la Commune étant jugée trop élevée ;
 - Explosion des coûts liée à l'inflation, malgré des tentatives de réduction des frais et d'adaptation du projet, celles-ci n'ont pas suffi à rendre le projet financièrement soutenable.
 - Le projet a également été perçu comme un héritage d'orientations politiques antérieures, ne correspondant plus aux priorités actuelles du Collège.
- Cette situation a suscité des **interrogations quant au processus participatif**, certains membres soulignant que :
 - le projet est allé loin dans son élaboration, a mobilisé des citoyens ainsi que des moyens humains et financiers communaux ;
 - le bureau d'études a travaillé sur base des contributions des citoyens impliqués dans la démarche de co-construction ;
 - lors de la présentation finale, des citoyens présents à ce moment-là — mais n'ayant pas participé au processus — ont exprimé leur désaccord, ce qui a pesé dans la décision finale ;
 - Il est souligné que des enseignements doivent être tirés de cette situation regrettable afin d'éviter qu'elle ne se reproduise à l'avenir.

→ Position actuelle du Collège :

- le projet tel que présenté est abandonné ;
- le Collège reste toutefois favorable à des aménagements visant à améliorer la convivialité de la place, mais sous une forme plus légère et pragmatique, inspirée du projet existant sans en reprendre l'ampleur ;
- ces éventuels aménagements seraient réalisés en dehors du cadre du Développement rural, sauf recours ultérieur à un addendum dans le PCDR actuel.

3.2 Elaboration du second PCDR

- Commission Locale de Développement Rural (CLDR):
 - 7 séances plénières
 - Groupe de travail de la CLDR « Balades touristiques » : 2 réunions en 2025 + phase test des balades

3.3 Programme de travail 2026

Bien que l'approbation officielle du **PCDR** soit encore attendue, rien n'empêche la Commune d'ores et déjà **d'anticiper et d'initier le travail de mise en œuvre** du programme.

Plusieurs questions structurantes se posent dès lors :

- **Quels projets enclencher en 2026**, et selon quelles **étapes** ?
→ Il faut tenir compte de la **diversité des projets**, tant en termes d'ampleur que de thématiques
→ Privilégier **les projets du lot 1**, tout en conservant une certaine **souplesse**
→ Tenir compte des **opportunités**, des **besoins urgents**
- Quel **programme de travail pour la CLDR en 2026** ?
- Quelles sont les **intentions en matière de demandes de conventions** sur un horizon de trois ans ?

À ce stade, une première piste évoquée est l'activation en **2026** de la **FP 1.13 – Liaison du Bois Gibet**. Les projets à envisager pour **2027 et 2028** restent à définir.

- Enfin, la question de l'opportunité de mettre en place un **budget participatif** est également soulevée et mérite d'être approfondie.

Listes des 30 projets			Synthèse du PCDR de Niveau Juin 2025
LOT 1	LOT 2	LOT 3	
1.1 Elaborer un Schéma de Développement Communal	2.1 Développer et diversifier les solutions de mobilité partagées	3.1 Développer une filière bois d'usage	
1.2 Aménager la place Ernest Dubois et ses abords	2.2 Étudier un plan d'actions de soutien aux commerces de proximité	3.2 Soutenir la production et la consommation d'énergie locale durable	
1.3 Communiquer sur les actions de gestion des inondations	2.3 Aménager les abords de la maison de village de Pécrot	3.3 Aménager la place de l'église à Archenans	
1.4 Plan d'action pour améliorer la qualité de l'eau des mûnes et protéger les sources	2.4 Aménager une place à Pécrot	3.4 Développer des actions locales en faveur de l'alimentation durable	
1.5 Aménager des liaisons piétonnes et traversées sécurisées vers les écoles et les arrêts de bus	2.5 Augmenter l'offre en services sociaux en faveur des plus démunis et des migrants	3.5 Favoriser la chapelle St Sébastien de Cocrou	
1.6 Développer la transversalité des commissions et la participation citoyenne via de nouveaux moyens de gouvernement	2.6 Développer un réseau de balades touristiques	3.6 Dynamisation des lieux de vie existants en Hameau	
1.7 Mettre des actions pour planter des haies et développer des zones de biodiversité	2.7 Développer des logements alternatifs, sociaux, adaptés à l'usage modeste	3.7 Restaurer le site de l'ancienne abbaye de Florlet et ses abords	
1.8 Soutenir l'agriculture locale et de nouvelles pratiques agricoles durables	2.8 Développer un espace pour les jeunes à Neuchen	3.8 Aménager un pont d'eau en zone de baignade	
1.9 Aménager de nouvelles liaisons cyclables et assurer la continuité des liaisons existantes	2.9 Aménager et verdirifier la place de l'Écluse		
1.10 Mettre en place un cadre réglementaire permettant le développement de l'habitat léger			
1.11 Mettre en place un service de bénévoles pour les personnes âgées et isolées			
1.12 Aménager la place de Héze			
1.13 Aménager la tronçon Bois Gibet de la liaison cyclable Archenans-Centre sportif			
13 projets en lot 1	9 projets en lot 2	8 projets en lot 3	

Fiche Projet	Intitulé	Commentaires
1.1	Elaborer un schéma de développement communal	Bureau d'étude désigné le 25/11. La CLDR sera associée.
1.2	Aménager la Place Ernest Dubois et ses abords	*. Réflexion sur aménagement global ?
1.3	Communiquer sur les actions de gestion des inondations	En cours au Ry Mazarin et à Cocrou.
1.4	Plan d'action pour améliorer la qualité des eaux (etc)	En cours – Gestion des points noirs des contrat de rivière + demande de racc à l'égout au fur et à mesure
1.5	Aménager des liaisons piétonnes (...) vers les écoles et arrêts de bus	
1.6	Développer la transversalité des commissions et la participation citoyenne (...)	*
1.7	(...) Favoriser la plantation de haies et le développement des zones de biodiversité	1 ^{er} plan de plantations en cours. Marché attribué. Réalisation avant avril
1.8	Soutenir l'agriculture locale et les pratiques agricoles durable	* Projet « kick » en cours + dialogue avec agriculteurs
1.9	Aménager de nouvelles liaisons cyclables et assurer la continuité des existantes	Réflexion sur une piste cyclable en vue d'un aménagement ultérieur ?
1.10	Mettre en place une un cadre permettant l'habitat léger	
1.11	Mettre en place un service bénévoles pour personnes âgées ou isolées	*
1.12	Aménager la place de Héze	Tenir compte budget participatif.
1.13	Aménager la liaison cyclable « Bois Gibet »	1 ^{ère} demande de convention (2026)

Commentaires de la Commune :

FP 1.1 Schéma de développement communal

Le **CREAT** est désigné comme bureau d'études pour la réalisation du projet.

La Commune confirme que la CLDR sera associée aux réflexions.

FP 1.2 Aménagement place E Dubois

Il est convenu de fixer des **exigences à minima pour ce projet et l'ampleur budgétaire possible du projet**.

La Commune souhaite tirer profit de l'expérience de l'échec du projet de la place des Trémentines, notamment en matière de gouvernance, de participation citoyenne et de calibrage du projet.

FP 1.3 Gestion des inondations

La **Province est compétente sur le fond du projet**.

Sur l'aspect communication :

- des informations seront diffusées régulièrement via chaque bulletin communal ;
- le projet « COCROU » (étude complémentaire menée par la Province) est en cours ;
- proposition de créer un groupe de travail CLDR spécifiquement dédié à la communication autour du projet.

FP 1.4 Qualité des eaux

Un stagiaire a réalisé un important travail de repérage des points noirs, notamment via le CRDG.

Des actions sont déjà en cours sur le territoire communal.

La Commune propose d'organiser des séances d'information régulières, sans prévoir à ce stade une implication spécifique de la CLDR.

FP 1.7 Plantation de haies

- Environ 3 km de haies sont en cours de plantation avant le 31/03, sous réserve de la vérification des derniers impétrants ;
- les espaces communaux offrent encore peu de possibilités ;
- un projet public/privé avec des agriculteurs est envisagé ;
- la CLDR pourrait être impliquée via des chantiers participatifs.

FP 1.8 Agriculture durable

Huit agriculteurs sont actuellement engagés dans le projet, avec un accompagnement en cours via le programme « Kick ».

FP 1.9 liaisons cyclables

Un travail de planologie a été réalisé, définissant des tronçons précis.

Il est souligné qu'il est indispensable de prendre ce travail comme base pour la suite du projet.

FP 1.11 Service personnes âgées ou isolées

Il s'agit d'un projet porté par des bénévoles, soutenu par le Collège.

Le sujet est reconnu comme complexe à opérationnaliser, malgré une volonté forte de le soutenir.

Questions soulevées :

- comment concrétiser cet objectif ambitieux ?
- mise en place éventuelle d'un groupe de travail ?

- collaboration à envisager avec la CCCA.

FP 2.4 Place de Pécrot

Contexte évolutif avec :

- l'arrivée de la nouvelle école ;
- le réaménagement de la voirie ;
- l'obtention d'un subside Infraspports pour la balle pelote.

La question centrale porte sur l'intégration cohérente de l'aménagement global de la place avec les projets déjà programmés ou en cours.

Réflexion de la CLDR sur le programme de travail 2026

La méthode de travail proposée aux membres de la CLDR est la suivante :

AVIS DE LA CLDR ? PARLONS-EN !



Méthode participative « boules de neige » (40')

1^{er} flocon : par petits groupes de 3 membres (10')

Répondre à 2 questions :

1. En tant que membres CLDR, sur quel(s) projet(s) en priorité aimerions-nous activement plancher en terme de co-construction en 2026? 3 choix maximum.
2. Suggestions / avis / pistes d'avancement par rapport aux projets pointés



2^e flocon : rassemblement en max 4 groupes de +/-6 membres (15')

Mettre en commun vos réponses, pointez vos communs et différences, enrichissez...



3^e flocon : mise en commun des max 4 groupes en plénière (15')

Affiche de synthèse et conclusions sur le programme de travail



Résultat :



La CLDR est unanime quant à sa volonté d'activer le projet 1.6 « Développer la transversalité des commissions et la participation citoyenne » en priorité pour l'année 2026.

D'autant plus que la bonne réalisation de ce projet pourrait avoir des effets positifs sur l'activation d'autres projets ultérieurement.

Les autres projets à activer si possible sont les FP :

- 1.9 Aménager de nouvelles liaisons cyclables et assurer la continuité des existantes ;
- 1.11 Mettre en place un service bénévoles pour personnes âgées ou isolées ;
- 1.12 Aménager la place de Hèze.

Suggestions et remarques de la CLDR :

- La fiche-projet **FP 1.8 « Soutenir l'agriculture locale et les pratiques agricoles durables »** gagnerait à être articulée avec la **FP 1.4 « Plan d'action pour améliorer la qualité des eaux »** et la **FP 1.7 « Favoriser la plantation de haies et le développement des zones de biodiversité »**, afin d'assurer une cohérence globale des actions menées.
- Les travaux réalisés par le **CCA** ainsi que la **consultation des aînés** devraient être pris en compte et pourraient utilement alimenter la réflexion autour de la **FP 1.11**, notamment.
- En matière de **liaisons piétonnes**, la CLDR souligne l'intérêt de disposer d'une **vision globale et transversale des cheminements** à l'échelle du territoire communal.
- Concernant les **liaisons cyclables**, il est rappelé qu'un **travail de planification existant** a déjà été mené et qu'il convient de s'appuyer sur celui-ci comme base de réflexion.
- Des réflexions et une dynamique citoyenne se sont développées naturellement autour de la **place de Biez**. Il est jugé pertinent d'intégrer ces travaux et cette mobilisation dans les réflexions actuelles du PCDR.
- Il serait opportun de **communiquer le programme de travail 2026 du PCDR** aux autres commissions et conseils consultatifs communaux afin de favoriser la cohérence et les synergies.
- Enfin, les **modalités et méthodes de travail** relatives à la mise en œuvre des projets du programme de travail 2026 seront définies **en concertation avec les membres de la CLDR**.



4. ACTUALISATION FICHE 1^{ÈRE} DEMANDE DE CONVENTION

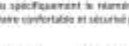
La FRW présente ensuite l'actualisation de la fiche-projet « Liaison cyclable Bois Gibet » qui sera la 1ere demande de convention en développement rural.

FICHE 1.13 : LIAISON CYCLABLE BOIS GIBET

Le projet a pour **objectif** de créer une liaison cyclable continue entre Archenes et le Centre sportif, ce qui permettra de **relater le village d'Archenes au centre sportif de Bois-Gibet**. Il prévoit plus spécifiquement le réaménagement de la rue du Bois de Gibet afin d'y faire un itinéraire confortable et sécurisé pour les cyclistes.

Option A

- Chemin réservé F33, en la-bande-béton
- Prévoir panneaux F45

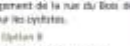


Cout : 7 à 200.000 €

Option à privilégier selon le CLSR

Option B

- Chemin réservé F33, en tesson sur toute la largeur
- Prévoir panneaux F45



Cout : 7 à 120.000 €



→ Aménagement monobande privilégié par le SPW

→ Dernier budget estimatif global : 481.000 €TVAC

→ Vérifier la largeur disponible à l'atlas des chemins vicinaux. Si ce n'est pas suffisante, plans d'emprise pour expropriation à envisager

Questions et remarques de la CLDR

- **Actualisation de la fiche-projet**
La CLDR émet des doutes liés au périmètre d’emprise du projet (800 m).
→ Il est précisé que l’entièreté du tronçon ne doit pas être reprise, certaines parties ayant déjà été réalisées.
→ Une attention particulière doit être portée aux ronds-points.
→ La CLDR demande de mieux détailler les sous-postes budgétaires au sein de la fiche-projet afin d’en améliorer la lisibilité et comprendre les engagements à ce stade.
- **Largeur de l’aménagement**
La largeur envisagée, soit 3,80 m, est jugée excessive par plusieurs membres.
- **Scénarios techniques et budget**
En cas de présentation de plusieurs options techniques, il est demandé de budgétiser l’option la plus coûteuse, conformément aux principes de prudence financière.
- **Acquisition foncière**
La procédure d’acquisition de terrains, via des expropriations, est identifiée comme un facteur susceptible de prolonger significativement le délai de réalisation du projet.
- **Usages actuels du cheminement**
Il est rappelé qu’à ce stade, les voitures et les charrois agricoles empruntent déjà cet axe, élément à intégrer dans la réflexion technique.
- **Risque d’inondation**
La CLDR insiste sur la nécessité de prendre en compte les risques d’inondation dans la conception du projet.

Conclusion

L'ensemble de ces éléments devra être clarifié et intégré lors de la finalisation du dossier, afin d'assurer un projet techniquement cohérent, budgétairement maîtrisé et adapté aux réalités du terrain.

La Commune va faire le nécessaire pour proposer une fiche-projet plus aboutie à la CLDR. Le dossier sera suivi en interne par le service travaux, en collaboration avec l'agent relais afin de clarifier les manquements actuels de la fiche-projet.

5. RETOUR POPULATION PCDR

Au vu de la durée de la séance, de l'heure tardive et du caractère non prioritaire de ce point, il a été décidé de le reporter à une prochaine réunion.

6. DIVERS ET AGENDA

Mars : Conseil communal rapport annuel et composition de la CLDR

Pour plus d'infos, les participants sont invités à visiter **le site internet dédié à l'opération de développement rural** : www.pcdr.grez-doiceau.be. **Contact à la Commune** : pcdr@grez-doiceau.be

Julien Apers & Nicolas Bosmans
Fondation Rurale de Wallonie
Secrétariat

Caroline Theys
Présidente de la CLDR

